

Deux notes nomenclaturales sur des taxons du genre *Carabus* L., 1758 (Coleoptera, Carabidae)

par

THIERRY DEUVE

Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité (ISYEB)
Muséum national d'Histoire naturelle, CNRS, Sorbonne Université, EPHE,
CP 50, 57 rue Cuvier, F-75005 Paris, France
<deuve@mnhn.fr>

Résumé

L'application des nouvelles règles mises en place par le *Code international de nomenclature zoologique* depuis 1961 conduit à tenir pour indisponible dans le genre *Carabus* le nom *saouensis* Mandl, 1967. Il est donc remplacé par le nom d'une nouvelle sous-espèce : *Carabus (Morphocarabus) monilis tarrierianus* n. subsp., décrit de la forêt de Saou, dans la Drôme, France. Est aussi proposé *Carabus (Cyclocarabus) znojkoellus* nom. nov. en remplacement de *Carabus pullus* Semenov et Znojko, 1932, homonyme primaire junior de *Carabus pullus* Gmelin, 1790, et *Carabus pullus* Olivier, 1790.

Summary

The application of the new rules established by the International Code of Zoological Nomenclature since 1961 leads to the name *saouensis* Mandl, 1967, being considered as unavailable in the genus *Carabus*. It is therefore replaced by the name of a new subspecies: *Carabus (Morphocarabus) monilis tarrierianus* n. subsp. described from the forest of Saou, Drôme, France. Is also proposed *Carabus (Cyclocarabus) znojkoellus* nomen novum to replace *Carabus pullus* Semenov et Znojko, 1932, primary junior homonym of *Carabus pullus* Gmelin, 1790, and *Carabus pullus* Olivier, 1790.

Mots-clés

Coleoptera, Carabidae, *Carabus*, *Morphocarabus*, *Cyclocarabus*, taxinomie, Chine, Sichuan, Yunnan.

J'ai déjà eu l'occasion à plusieurs reprises, dans les introductions de mes catalogues du genre *Carabus*, de critiquer vivement les nouvelles règles du *Code international de nomenclature zoologique* qui ont été mises en place en 1961 (ICZN, 1961). Je fais référence à la non-reconnaissance des taxons dits « infrasubspécifiques » et en particulier au caractère rétroactif de ces nouvelles dispositions. En effet, des auteurs (comme Stephan von Breuning par exemple) qui travaillaient très bien et en conformité avec les règles de leur époque, se voient en quelque sorte « dépossédés » de leur travail, dont une partie est jetée aux oubliettes. Le caractère injuste de ces dispositions rétroactives me paraît devoir être dénoncé et tout doit être fait pour essayer autant que possible de « sauver » ce qui peut l'être des noms créés avant 1961 en respect des règles qui prévalaient alors.

En revanche, je suis plus sévère pour les auteurs qui après 1960 n'ont pas respecté les nouvelles dispositions du Code car ils l'ont fait, en principe, en connaissance de cause. A partir de 1961, rappelons-le, le Code n'autorise plus la prise en compte des taxons « de rang inférieur à la sous-espèce », mais on verra qu'en 1985 (ICZN, 1985) il autorisera et réglementera la création de noms de rang intermédiaire à l'espèce et à la sous-espèce, qu'il nommera « agrégat de sous-espèces ». Ainsi, par un tour de passe-passe a priori inconcevable, on refusera la distinction de « sous-espèces » et de « natis », que l'on remplacera finalement par des « agrégats de sous-espèces » et des « sous-espèces ». Quand on sait le peu de réalité biologique portée par ces concepts, on reste sans voix devant les incohérences, les maladroites et la légèreté de ces dispositions. Ajoutons à cela quelques petites contradictions, mineures certes, entre les dispositions des Codes de 1961, 1985 et 1999. Le moins que l'on puisse dire est que les Commissions internationales de nomenclature de ces époques n'ont pas facilité le travail des taxinomistes. Parties de l'intention louable de dépoussiérer et simplifier la nomenclature, elles ont mis en place un arsenal d'une grande complexité d'application et l'ont assorti d'un caractère rétroactif injuste.

Cela étant dit, nous n'avons maintenant d'autre choix que de respecter ces nouvelles règles, en essayant toutefois de limiter les dégâts autant que faire se peut.

Pour les noms dits « infrasubspécifiques » créés après 1960, il ne me paraît pas trop choquant de remplacer des noms qui ont été créés en contravention flagrante avec les règles en vigueur à ces époques. En général, avant 1999 il suffit de prendre pour nouveau nom (avec donc nouvelle date et nouvel auteur) le premier qui aura été publié avec rang de sous-espèce. Par exemple « *Carabus resplendens* morpha *akkusensis* Breuning, 1964 », deviendra *C. resplendens* subsp. *akkusiensis* Breuning et Ruspoli, 1970, par application de l'Article 45.5.1 de l'actuel Code de nomenclature (ICZN, 1999).

J'ai trouvé cependant un cas où la création entretemps d'un homonyme empêche l'adoption d'un nom de remplacement. Il s'agit de « *Carabus monilis* morpha *saouensis* Mandl, 1967 », qui ne peut être remplacé par « *Carabus*

monilis subsp. *saouensis* Bellon et Tarrier, 1972 », par la suite de la création de *Megodontus purpurascens* subsp. *saouensis* David et Marchal, 1968, qui sera ultérieurement placé dans le genre *Carabus*. Dans ce cas, rare, d'une impossibilité de remplacement, il ne reste d'autre choix depuis 1999 que de redécrire volontairement et explicitement ce taxon, ce que je me propose de faire ci-dessous avec la nécessité d'un nouveau nom.

Je profite de cette note pour remplacer aussi le nom *pullus* Semenov et Znojko, 1932, qui est préoccupé dans le genre *Carabus*.

***Carabus (Morphocarabus) monilis tarrierianus* n. subsp.** (Figs 1 et 2)

HOLOTYPE : un mâle, France, Drôme, forêt de Saou (*L. Gauthier*, 6 juillet 1968), *ex coll.* L. Schaefer, *in* Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. PARATYPES : 10 mâles, 22 femelles, de la même provenance, *in* MNHN, Paris.

Longueur : 26-30 mm. Coloris dorsal vert, vert-bronzé, bleu-violet ou violet-noir, modérément luisant.

Tête moyenne, au front faiblement ponctué, les yeux saillants. Pronotum transverse, environ 1,45 fois plus large que long, la plus grande largeur au milieu, les côtés arrondis, nullement sinués en arrière avant les angles postérieurs qui sont dilatés en arrière en lobe large et très saillant, au sommet arrondi. Disque pronotal convexe, chagriné voire ponctué, les marges latérales très largement relevées. Elytres oblongs, amples, à convexité atténuée, la plus grande largeur vers le milieu (femelles) ou après le milieu (mâles). Sculpture élytrale de type triploïde homodyname, peu saillante, les intervalles primaires interrompus en chaînons courts par des fossettes punctiformes petites qui n'entament nullement les tertiaires adjacents, les intervalles intermédiaires au contraire continus.

Derivatio nominis. – Je dédie avec plaisir ce taxon à Michel Tarrier, qui par ses publications a beaucoup contribué à la compréhension de la variation géographique des Carabes de France et d'Espagne.

Caractères diagnostiques. – Proche morphologiquement et géographiquement de *C. (M.) monilis alticola* Bellier, 1880 (avec aussi *ventusicus* Bellon et Tarrier, 1972, *daniellae* Bellon et Tarrier, 1972 et *meneensis* Grotz et Grotz, 1975), mais nettement plus grand (26-30 mm au lieu de 21-27 mm), le pronotum plus massif, les élytres plus amples et à convexité atténuée.

Les variétés *aoustensis* Machard, 1979, et *marsannensis* Machard, 1979, désignent des formes individuelles portant sur des variations de couleur et participent du polymorphisme de cette nouvelle sous-espèce.

Habitat. – Cette sous-espèce est commune aux basses et moyennes altitudes (300-1100 mètres) dans les massifs forestiers anciens du Diois : forêt de Saou, Les Auherts, forêt de Die, forêt de Marsanne, Bourdeaux, Dieulefit. D'après Grotz & Grotz (1975), des populations peu distinctes de *tarrierianus* nov. existeraient aussi dans les secteurs limitrophes du Vercors. Encore plus au



Figs 1-2 : *Carabus (Morphocarabus) monilis tarrierianus* n. subsp., face dorsale de l'habitus. – 1, Holotype mâle. – 2, Paratype femelle.

nord, dans la Grande Chartreuse, vivent des populations avec aussi des exemplaires de grande taille, mais ils sont différents : le pronotum est plus rugueux, les lobes basaux moins développés, les élytres sont moins amples, le coloris plus terne (*ex coll.* Guy Colas, *in* MNHN).

Remarques. – Le taxon *saouensis* Mandl, 1967, a été décrit de la forêt de Saou comme « morphe » de *Carabus monilis* et qualifié de « forme locale », ce qui en 1967 n'était plus accepté par le *Code international de nomenclature zoologique* (ICZN, 1961). Considéré comme « infrasubspécifique » par application de l'Article 45d(iii)-e des éditions de 1961 et 1964 de ce Code (Article 45.6.3 du Code actuel), ce nom ne peut en aucune façon être enregistré comme disponible.

Par ailleurs, une sous-espèce de *Carabus violaceus* a été décrite en 1968 sous le nom de « *Megodontus purpurascens saouensis* David et Marchal, 1968 ». Ce nom n'entrera pas en homonymie avec le taxon plus ancien de Mandl puisque celui-ci a été exclu de la nomenclature. Il est donc disponible dans le genre *Carabus*. En revanche, lorsque Bellon et Tarrier en 1972 élèvent « *Carabus monilis saouensis* Mandl » au rang de sous-espèce, ce « *saouensis* Bellon et Tarrier, 1972 » devient un homonyme secondaire junior de *Carabus violaceus saouensis* (David et Marchal, 1968), lequel a priorité. De la même façon, la sous-espèce « *C. monilis saouensis* Grotz et Grotz, 1975 » ou « *C. monilis saouensis* Machard, 1979 » tomberait dans le genre *Carabus* en homonymie du taxon de David et Marchal. Ces noms ne pourront être retenus.

En conséquence, aucun nom de remplacement n'étant disponible avant l'édition 1999 du Code, il ne reste d'autre solution que de décrire à nouveau et intentionnellement la sous-espèce de *Carabus monilis* de la forêt de Saou, en lui donnant un autre nom pour la faire entrer dans la nomenclature officielle.

***Carabus (Cyclocarabus) znojkoellus* n. nom.**

n. nom. pro *Carabus pullus* Semenov et Znojko, 1932, Dokl. Akad. Nauk SSSR, (A): 39, nec *Carabus pullus* Gmelin, 1790, *Caroli A Linné, Systema Naturae* [13^e éd.], Tom. 1, Pars 4 : 1988,
nec *Carabus pullus* Olivier, 1790, *Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle. Insectes.* Tome 5 : 364.

En 1988, j'avais proposé de remplacer « *Carabus pullus* Semenov et Znojko, 1932 » par « *Carabus znojkoellus* n. nom. », car ce nom d'espèce était un homonyme junior de *pullus* Hauser, 1913.

Or Březina, Huber & Marggi (2017), dans le Volume 1 du *Catalogue of Palaearctic Coleoptera* (Löbl & Löbl coord.), font remarquer à juste titre que « *Carabus pullus* Hauser » a été décrit sous une forme infrasubspécifique au sens du Code à partir de 1961 et est donc exclu depuis cette date de la nomenclature zoologique officielle. En effet, ce taxon a été nommé comme

« aberration » de « *Carabus coelestis scialdonei* ». En accord avec le Code (Art. 45.5), ce nom est indisponible et le nom de remplacement *znojkoellus* Deuve, 1988, est de ce fait nul et non avvenu.

Cependant, le nom *pullus* reste préoccupé dans le genre *Carabus* par *pullus* Gmelin, 1790, et *pullus* Olivier 1790, c'est pourquoi j'établis *Carabus znojkoellus* n. nom. pour nommer l'espèce d'Asie Centrale.

Références

- BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (J.-B.), 1880. – Note sur un Carabe des Basses-Alpes. *Le Naturaliste*, 2 : 301.
- BELLON (J.) & TARRIER (M.), 1972. – Eucarabus monilis F. et ses sous-espèces provençales. *Entomops*, (27) : 79-86.
- BŘEZINA (B.), HUBER (C.) & MARGGI (W.), 2017. – Subtribe Carabina Latreille, 1802, pp. 70-207. In : Löbl (I.) & Löbl (D.) ed., Catalogue of Palaearctic Coleoptera. Volume 1. Leyden : Brill, 1443 pp.
- DAVID (J.) & MARCHAL (P.), 1968. – Les sous-espèces françaises de *Megodontus purpurascens* (F.) à relief élytral dégradé (Col. Carabidae). *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, 37 : 187-194.
- DEUVE (Th.), 1988. – Notes homonymiques dans le genre *Carabus* L. (Col. Carabidae). *Nouvelle Revue d'Entomologie* (N.S.), 5 : 82.
- GMELIN (J. F.), 1790. – *Caroli A Linné, Systema Naturae [13^e ed.]*, Tom. 1, Pars 4 : 1517-2224. Leipzig : Beer.
- GROTZ (M.) & GROTZ (R.), 1975. – Contribution à la connaissance des *Carabus* de la Drôme. *Carabologia*, (3) : 79-92.
- ICZN, 1961. – *International Code of Zoological Nomenclature*. London : International trust for zoological nomenclature, 176 pp.
- ICZN, 1985. – *International Code of Zoological Nomenclature*. London, Berkeley, Los Angeles : International trust for zoological nomenclature and University of California Press, 338 pp.
- ICZN, 1999. – *International Code of Zoological Nomenclature. Fourth Edition*. London : International trust for zoological nomenclature, 306 pp.
- MACHARD (P.), 1979. – Faune carabologique française (4^e note). *L'Entomologiste*, 35 : 77-83.
- MANDL (K.), 1967. – Neue *Carabus*-Formen aus der Schweiz und Frankreich. *Mitteilungen der entomologischen Gesellschaft Basel*, 17 : 128-132.
- OLIVIER (G.-A.), 1790. – *Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle. Insectes. Tome 5*. Paris : Panckoucke, 793 pp.
- SEMENOV-TIAN-SHANSKIJ (A. P.) & ZNOJKO (D. V.), 1932. – Novye dannye k poznaniu roda *Carabus*, I-IV. *Doklady Akademiy Nauk SSSR* : 37-41, 183-191, 215-218.

NOTE DE L'AUTEUR : tout nouveau nom ou acte nomenclatural inclus dans cet article, édité selon un procédé permettant d'obtenir de nombreuses copies identiques, est destiné à une utilisation scientifique, permanente et publique.

Date de publication : 22 décembre 2020

Coléoptères

<http://www.coleopteres.fr>

Directeur de publication : THIERRY DEUVE

Comite scientifique

THIERRY DEUVE
FABIEN DUPUIS

Comité éditorial

DENIS BOUCHARD
OLIVIER MONTREUIL
JEAN OROUSSET

Communication

JEAN RAINGEARD

Tous droits réservés.

All rights reserved.

Les articles ne sont publiés qu'à l'initiative du Comité Scientifique. La revue ne prend pas en considération les manuscrits non sollicités.

Chaque article constitue un fascicule qui peut être acquis séparément, son prix dépendant du nombre de pages et de planches.

COLEOPTERES est diffusé par :

ALAIN COACHE

E-mail : alain.coache@gmail.com

Each paper can be purchased as a separate fascicule, the price of which depends on the number of pages and illustrations.

Papers are only published on the initiative of the Scientific Committee. No unsolicited manuscript shall be taken into account.

COLÉOPTÈRES is distributed by:

ALAIN COACHE

E-mail: alain.coache@gmail.com

Coleoptères

Derniers titres parus

- 25(8) LACROIX (M.) & MONTREUIL (O.), 2019. – Nouveaux Mélolonthides de Zambie et du Malawi (Coleoptera, Scarabaeoidea, Melolonthidae)
- 25(9) DEUVE (Th.), 2019. – Nouveaux *Carabus* de Chine et d'Asie centrale (Coleoptera, Carabidae)
- 25(10) LACROIX (M.) & MONTREUIL (O.), 2019. – Nouveaux Mélolonthides afro-tropicaux (Coleoptera, Scarabaeoidea, Melolonthidae)
- 25(11) HUCHET (J.-B.), 2019. – Quatre nouvelles espèces du genre *Chiron* MacLeay, 1819, de la région afrotropicale (Coleoptera, Scarabaeoidea, Chironidae)
- 25(12) DUPUIS (F.), 2019. – *Gibboryctes impunctatus*, nouvelle espèce du Pérou (Coleoptera, Dynastidae)
- 25(13) HUCHET (J.-B.), 2019. – Un nouveau *Chiron* MacLeay, 1819 d'Afrique subsaharienne (Coleoptera : Scarabaeoidea : Chironidae)
- 25(14) DEUVE (Th.), & KALAB (J.), 2019. – Nouveaux *Carabus* L., 1758, de la marge occidentale du Sichuan (Coleoptera, Carabidae)
- 25(15) DEUVE (Th.), 2019. – Deux *Cychrus* F., 1794, nouveaux de Chine et de Géorgie (Coleoptera, Carabidae)
- 25(16) HUCHET (J.-B.), 2019. – Trois nouveaux *Chiron* MacLeay, 1819 d'Afrique orientale (Coleoptera, Scarabaeoidea, Chironidae)
- 26(1) HUCHET (J.-B.), SOMMER (D.), HILLERT (O.) & KRAL (D), 2020. – Nouvelle espèce du genre *Jekelius* López-Colón, 1989, pour la faune paléarctique (Coleoptera, Scarabaeoidea, Geotrupidae)
- 26(2) DEUVE (Th.) & TIAN (M.-Y.), 2020. – Descriptions de deux nouveaux *Pseudocoptolabrus* Reitter, 1896, du Sichuan méridional (Coleoptera, Carabidae)
- 26(3) DUPUIS (F.), 2020. – Le statut d'*Oxylygyrus larssoni* Endrödi, 1969 (Coleoptera, Dynastidae)
- 26(4) DEUVE (Th.) & LI (H. Y.), 2020. – Un nouveau *Carabus* L., 1758, du Sichuan (Coleoptera, Carabidae)
- 26(5) DEUVE (Th.), 2020. – Deux notes nomenclaturales sur des taxons du genre *Carabus* L., 1758 (Coleoptera, Carabidae)